

Sommaire

Le mot du maire	3
Informations municipales	
- Urbanisme	4-5
- Délibérations	6-7
- Communication	7
- Finances	8-9
- Vie scolaire - Petite enfance	10
- Entretien - Equipements	11
- Personnel communal	11
- Vie sociale et associative	12
- Patrimoine et animations culturelles	12
La parole aux associations	
- Association des Parents d'Elèves	13
- Souvenir Français	14
- FC Lorry-Plappeville	14
- Foyer des Anciens	15
- Union Nationale des Combattants	16
- Ordre des Vignerons	17
- Amis du Vieux Plappeville	18-19
- Athlétisme Metz-Métropole	20-21
Intercommunalité	22
La parole aux écoliers	23
La parole aux Plappevillois	24
Ça s'est passé au village	25
Etat civil	27
Calendrier des manifestations	27



Mairie de PLAPPEVILLE 14 rue Paul Ferry 57050 PLAPPEVILLE Tél.: 03.87.30.40.75

Fax: 03.87.30.22.10 Courriel: plappevillenet@wanadoo.fr Site: communedeplappeville.fr









Le mot du maire

Si le succès du concert de Nouvel An augure de celui de l'année, alors 2012 sera une excellente année! Ce fut la première fois que la salle polyvalente accueillait un public aussi nombreux. En effet, 450 personnes s'étaient déplacées pour applaudir les 130 artistes! Un grand encouragement pour notre commission « Animations culturelles » qui ne ménage pas ses efforts pour proposer des programmes de qualité.

Comme vous le lirez dans cette revue la délibération du conseil municipal du 18 septembre 2008 approuvant le PLU a été annulée pour vice de procédure, les avis de certains services étant parvenus en cours ou après l'enquête publique. Cette décision aura pour conséquence de reporter de plusieurs mois les projets d'urbanisme de la commune qui seront intégralement conservés, les requêtes émises à leur encontre ayant toutes été rejetées.

Le 1er trimestre est, pour toutes les municipalités, celui où les élus votent le budget (voir en pages intérieures) et arrêtent les projets. Pour cette année, ce sont surtout des études qui seront lancées. Elles concernent de grosses opérations telles que la rénovation de tout le quartier de la Croix d'Orée dont les équipements collectifs d'origine présentent de sérieux signes de vieillissement. Ces travaux impacteront largement le budget communal. D'autres réalisations sont cependant prévues. L'aménagement « en dur » du cheminement principal dans le Parc d'Arros en fait partie.

Avec 2012 le travaux dédiés à Mettis sont entrés dans une phase particulièrement active ce qui entraine une gène importante pour les automobilistes. Pourtant ces travaux sont nécessaires pour doter l'agglomération d'un système de transport en commun efficace, indispensable aujourd'hui dans une métropole moderne. Ils seront oubliés dès que la restructuration du réseau de bus et le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) seront opérationnels, au plus tard en septembre 2013. Le BHNS retenu pour notre agglomération suscite, par son originalité, l'intérêt d'autres grandes villes. En effet, il sera le seul à allier 3 paramètres qui existent séparément sur les BHNS actuels : esthétique (comparable à un tram), longueur (24 mètres soit 3 caisses) et motorisation hybride. Une desserte directe par bus devrait permettre aux Plappevillois de rejoindre la station multimodale la plus proche, située au Saulcy. En attendant la mise en service il faudra encore faire preuve de beaucoup de patience pour traverser la ville en voiture!

Je ne peux pas terminer ce « mot du maire » sans vous inviter à découvrir ou à participer aux différentes manifestations qui vont baliser ce trimestre jusqu'aux grandes vacances : Marche internationale du St Quentin, Marché de potiers, Trail du St Quentin et fête au village!

Bonne lecture

Voiries - Sécurité

Revalorisation du lotissement «La Croix d'Orée»

Une réunion publique d'information à l'intention des habitants du lotissement «La Croix d'Orée» a été organisée en mairie. Les riverains ont ainsi été informés du projet conjoint de la Régie Haganis, du Pôle Infrastructure et Réseaux de Metz Métropole et de la commune de revaloriser ce quartier. La Régie Haganis et Metz Métropole prendraient à leur charge la restructuration des réseaux d'assainissement afin de les mettre en conformité. La commune assurerait, quant à elle, l'enfouissement des réseaux secs (électricité, télé...), le réaménagement complet de la voirie et le remplacement de l'éclairage. La quasitotalité des participants ont émis un avis très favorable à ce projet qui devrait donc voir le jour au début de l'année 2013.



Urbanisme

Déclarations préalables			
N°	Rue	Objet	
18	Rue du Fond des Prés	Réfection toiture	
9	Rue des Fortes Terres	Remplacement fenêtres et porte d'entrée	
12	Rue des Carrières	Isolation et peinture façades, rénovation toiture	
7	Rue des Plantes	Réfection toiture	
14	Rue des Vignes	Changement volets	
13	Rue du Fond des Prés	Ravalement façades	
37	Rue Général de Gaulle	Division de terrain	
12	Rue Saint Vincent	Remplacement volets	

Parution revue

La prochaine revue paraîtra en juin, les articles et les photos devront donc être déposés en mairie pour le **29 mai au plus tard.**

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations et de vos suggestions.

Urbanisme

Réforme de la surface de plancher de référence (Applicable au 1^{er} mars 2012)

Conformément aux objectifs fixés par la loi «Grenelle» II, la «surface de plancher» se substitue à la fois à la surface de plancher hors œuvre brute (SHOB) et à la surface de plancher hors œuvre nette (SHON).

La «surface de plancher» s'entend comme la somme des surfaces dont le plafond est supérieur à 1m80. Elle est calculée à partir du nu intérieur des murs.

Cette surface correspond à l'espace réellement habitable.

Le fait de ne pas compter l'épaisseur des murs dans la surface favorise le recours à des techniques d'isolation par des murs épais ou des doubles parois qui se traduira par une amélioration de la performance énergétique.

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

La délibération du 18 septembre 2008 portant approbation du PLU a été annulée le 21 février 2012 par le Tribunal Administratif au motif que le dossier était incomplet. Les avis de certaines personnes publiques qui auraient dû figurer au dossier pour l'enquête publique ne sont parvenus qu'en cours ou après l'enquête ce qui, juridiquement vicie la procédure.

Toutes les autres requêtes formulées par les plaignants auprès du Tribunal ont été rejetées sans exception. Pour rappel ceux-ci reprochaient à la commune :

- d'avoir modifié les documents postérieurement à l'approbation,
- d'avoir insuffisamment pris en considération la protection du patrimoine,
- de n'avoir pas respecté la préservation des espaces affectés aux activités forestières, des espaces naturels et des paysages,

- de n'avoir pas porté à la connaissance du préfet les éléments nécessaires à la prévention des risques et à la protection de l'environnement,
- d'avoir supprimé des espaces boisés classés,
- d'avoir commis une erreur manifeste d'appréciation lors de la délimitation des zones,
- d'avoir été incohérente en maintenant en zone NC des parcelles situées de part et d'autre de la rue des Carrières.
- de favoriser l'étalement urbain,
- de n'avoir pas respecté les formalités de publicité de l'enquête publique.

Quelles sont les conséquences de cette annulation ?

- Depuis le 21 février 2012, c'est l'application du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) d'avant le 18 septembre 2008 qui s'impose. Celui-ci, contrairement au PLU, ne permet pas les aménagements liés au développement durable : toitures végétalisées, panneaux photovoltaïques, revêtement bois, etc... ce qui créera certainement des désagréments pour les constructeurs ou retardera la mise en œuvre de leur projet.
- La procédure de transformation du POS en PLU sera relancée immédiatement mais sera réalisée beaucoup plus rapidement du fait que le Tribunal Administratif n'a retenu aucune requête sur le fond qui sera intégralement repris et complété par les nouvelles dispositions imposées par le Grenelle II de l'Environnement.

Mardi 17 avril 2012 à 18h30 Salon d'Honneur Mairie

Réunion publique sur la pratique du compostage

organisée dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets par Metz Métropole.

Délibérations

Conseil municipal du 15 décembre 2011

Adhésion au «groupement de commande» de Metz Métropole

Pour faire face aux difficultés de circulation entraînées par les conditions climatiques, Metz Métropole propose aux communes qui le souhaitent de constituer un groupement de commandes pour l'achat de sel de déneigement. La commune a signé la convention qui permet d'adhérer à ce groupement.

Les autres décisions :

- Acquisition d'un terrain d'une contenance de 15,30 ares pour un montant de 10 000 €. Cette parcelle est située en zone II AU (non constructible).
- Attribution d'une subvention de 500 € à deux étudiants du village pour la réalisation d'un projet humanitaire.
- Fixation des tarifs de location de la salle polyvalente qui subiront une hausse de 3 %; les autres tarifs, en particulier celui des concessions au cimetière progresseront de 2 %.

Conseil municipal du 2 février 2012

Approbation du rapport de transferts de charges

La commission locale d'évaluation des transferts de charges de Metz Métropole a procédé à l'évaluation des charges transférées du fait des modifications adoptées. Pour notre commune, la participation au financement de la Mission Locale s'élèvera à 1 602 €. La prise en charge partielle de financement du service de l'état civil liée à l'implantation des établissements hospitaliers sur le site de Mercy coûtera 577 € en 2012. L'attribution de compensation de la taxe professionnelle sera donc impactée de 2 179 €.

Les autres décisions :

- Désignation de Marie-Pierre Guillemin et Mohammed Maaroufi pour siéger à la commission communale consultative de chasse.
- Renouvellement de l'adhésion de la commune au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) pour un montant de 335 €.
- Attribution d'une subvention de 980,72 € à l'organisme de formation IEPP (Institut Européen des Politiques Publiques).
- Intégration de deux parcelles situées place de l'Église dans le domaine communal (régularisation de situation).



Conseil municipal du 1^{er} mars 2012

Adoption du budget

Après avoir approuvé le compte de gestion et le compte administratif qui font apparaître un résultat excédentaire de 271 468,76 € (excédent de fonctionnement : 480 569,79 € ; déficit d'investissement : 209 101,03 €) et avoir affecté le résultat excédentaire de fonctionnement pour 197 072,03 € en section d'investissement et pour 283 497,76 € en section de fonctionnement les élus ont approuvé le budget primitif de l'année 2012 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 1 591 067,76 €. L'équilibre en recettes et dépenses d'investissement s'établit à 548 101 €.

Délibérations

Conseil municipal du 1er mars 2012 (suite)

Les autres décisions :

- Acceptation du retrait de la commune de Talange du S.I.V.T. (Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique).
- Attribution aux écoles d'une somme de 48 € par élève et d'un budget pour les sorties de 1 500 € pour l'école élémentaire et de 1 000 € pour l'école maternelle.
- Attribution des subventions aux associations pour un montant de 8 530 € (+ 13,5 %) réparti comme suit :

 Association Plappeville Loisirs 2 	500 €
- Foyer des Anciens	955 €
- Chorale Ste Brigide	225 €
- FC Lorry Plappeville 2	250 €
- Association des Parents d'Élèves	800€
- Ordre des Vignerons	400 €
- Souvenir Français	250 €
- Union Nationale des Combattants	250 €
- Amis du Vieux Plappeville	600 €
- Atelier des Arts	300 €

Par ailleurs, 2 subventions exceptionnelles ont été accordées :

- Association Plappeville Loisirs 500 €- Ordre des Vignerons 350 €

- Création d'un poste d'adjoint principal 1ère classe pour permettre à un agent de bénéficier de son avancement en grade.

Communication

28 avril 2012 : visite du centre-village avec vos élus

La prochaine visite de quartier avec les élus municipaux se déroulera le samedi 28 avril 2012 et concernera le centre-village. Les élus et les Plappevillois qui souhaitent se joindre à eux, partiront à 10h de la mairie et emprunteront le circuit suivant : rue Paul Ferry, place Viansson, rue du Général de Gaulle, rue de Tignomont (à partir de 11h), rue du Vieux Puits et rue de Lorry, pour un retour à la mairie vers 12h. Les habitants sont invités à accompagner ou à venir rencontrer les élus lors de leur passage pour leur faire part de leurs problèmes et suggestions sur tout ce qui concerne la vie du village. Venez nombreux !



Budget d'investissement 2012

1%

Dépenses

Recettes

Immobilisations incorporelles

Logiciels licences

Apports dotations et réserves 243 072,03 47%

Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)

Taxe Locale d'Equipement (TLE)

Immobilisations corporelles

errains

Matériels et outillages Installations techniques

Remboursement d'emprunts

Matétiels de bureau et informatique

Autres immobilisations corporelles

78 000,00 25%

0,00 0%

237 000,00 74%

3 000,00

Charges exceptionnelles

Dépenses imprévues

Subvention d'investissement

Dotation direction générale fiscale

Subventions recues

Attribution Fonds départemental

Virement de la section fonctionnem 243 999,00 48%

5%

28 001,00

Total dépenses réelles d'investissement : 318 000,00 100%

Reste à réaliser 21 000,00

Report N-1 209 101,03

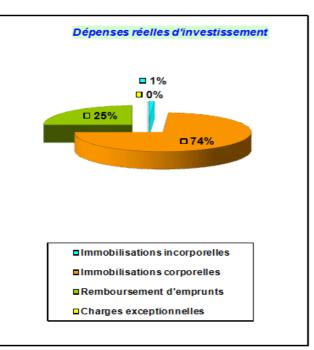
Total dépenses d'investissement cumulée 548 101,03

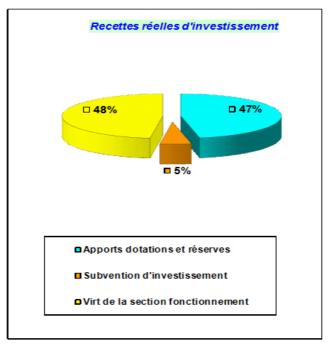
Total recettes réelles d'investissement : 515 072.03 100%

Reste à réaliser 33 029,00

.....

Total recettes d'investissement cumulées 548 101,03





Budget de fonctionnement 2012

Dépenses

Charges de personnel

577 600,00 43%

Personnel administratif

Service de restauration scolaire

Accueil périscolaire

Agents spécialisées des écoles maternelles (ASEM)

Personnel du service technique et d'entretien

Charges de fonctionnem ent

557 468,76 41%

Energie (eau, chauffage, électricité, carburant...)

Entretien bâtiments, voiries, espaces verts

Frais de fonctionnement des services

Animations culturelles, manifestations

Repas restauration scolaire

Autres charges de gestion courante 106 000,00 8

Subventions versées

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Cotisations et indemnités diverses

Charges financières

18 000,00

Remboursement des intérêts d'emprunts

Charges exceptionnelles

88 000,00

Dépenses imprévues

Total dépenses réelles de fonctionnement: 1 347 068,76 100%

Autofinancement

243 999,00

Excédent pour financer les investissements

Total dépenses d'investissement cumulées 1 591 067,76

Recettes

Impôts et taxes

726 100,00 56%

Contributions directes

Taxe habitation

Taxe foncière bâti

Taxe foncière non bâti

Dotations subventions participation: 447 100,00 34%

Dotation direction générale fiscale

Subventions reçues

Attribution Fonds départemental

Ventes de produits - prestations

81 870,00

Concessions cimetière

Ventes prestations péri-scolaire

Ventes repas restauration scolaire

Autres produits de gestion courante 36 500,00

Revenus des locations d'immeubles

Divers revenus

Produits financiers et exceptionnels 16 000,00

Mécénats et divers produits exceptionnels

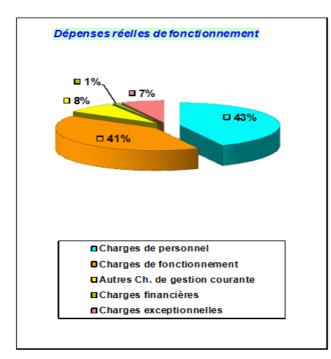
Total recettes réelles de fonctionnement : 1 307 570,00 100%

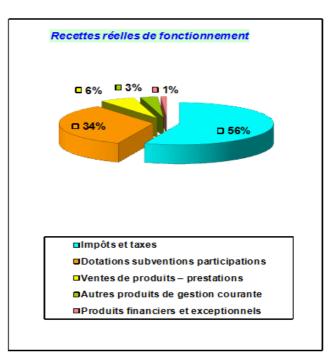
Résultats reportés

283 497,76

Report de résultats excédentaires N -1

Total recettes d'investissement cumulées 1 591 067,76





Vie scolaire - Petite Enfance

Le mercredi... comment passer la journée ?



Tous les mercredis, une dizaine d'enfants se retrouve pour partager de belles journées ludiques encadrées par une équipe dynamique. Dominos, jeux de concentration, d'équilibre, création d'une BD, décorations de Noël, organisation d'une mini kermesse, sorties au cinéma, à la Maison Robert Schuman à Scy-Chazelles, réalisation de masques de carnaval, mini défilé dans le village, composent le programme de cette année concocté par les animatrices pour le plus grand bonheur de cette jeunesse débordante de vitalité.



Inscriptions des élèves en mairie

L'inscription en mairie est obligatoire et doit être faite avant l'inscription à l'école pour les enfants :

- entrant à l'école maternelle
- sortant de l'école maternelle et entrant au CP avec une dérogation (les enfants ayant obtenu une dérogation à leur entrée en maternelle doivent la renouveler à l'entrée au CP)
- nouvellement arrivés à Plappeville et souhaitant être inscrits à l'école élémentaire ou maternelle.

Il vous faut apporter:

- livret de famille
- justificatif de domicile
- fournir nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, lien de parenté de toutes les personnes susceptibles de venir chercher les enfants à l'école.
- indiquer, s'il y a lieu, si l'enfant fréquentera le périscolaire, la restauration scolaire ou l'accueil du mercredi.

Inscriptions à l'école maternelle

Elles auront lieu les samedis

28 avril et 5 mai 2012

de 8h30 à 12h

Prendre rendez-vous au 03 87 32 24 61

Entretien et équipements

Des fenêtres remplacées au presbytère...



Les fenêtres de la cuisine, au rez-de-chaussée du presbytère ont été remplacées par la société Ars rénovation. Non étanches et équipées de simple vitrage, elles étaient une source importante d'inconfort et de déperditions énergétiques.

... et rénovées à la sacristie

Un permis de construire (obligatoire pour un bâtiment classé) avait été déposé pour remplacer les deux fenêtres de la sacristie servant de local technique. Les services instructeurs imposant un dossier d'architecte, et devant le coût de cette opération, le projet de remplacement a été abandonné au profit d'une rénovation. Les employés communaux ont décapé, enduit et repeint les bois et un double vitrage a été intégré par la société Dumont.



Personnel communal

Le personnel et les élus fêtent Noël

Chaque année, les employés et leur famille sont invités par les élus à se retrouver autour d'un repas pour fêter Noël. C'est dans une ambiance fort sympathique que les enfants ont eu le bonheur d'accueillir le Père Noël qui, ami fidèle, ne les oublie jamais.





Vie sociale et associative

Atelier floral

Un petit air printanier soufflait à l'atelier floral! En effet, pour la deuxième séance de l'année, M. Leboucher avait choisi de belles tulipes jaunes et rouges pour confectionner cette composition tonique et colorée.

Pour bien fêter Mardi-Gras, à l'issue de cette séance, les participantes se sont régalées avec de délicieuses « bugnes », gentiment préparées par Maryse.

Les prochaines séances auront lieu les mardis 10 avril, 22 mai et 26 juin à 14 h 30 au salon d'honneur de la mairie.

Renseignements et inscriptions au 03 87 30 40 75



Patrimoine et animations culturelles

Spectacle de Noël



Nul doute, les petits Plappevillois sont toujours aussi sages puisque le Père Noël n'a pas manqué, cette année encore, de leur rendre visite. A cette occasion, la municipalité avait proposé aux enfants et à leurs parents venus très nombreux, un spectacle de marionnettes, librement inspiré de Roméo et Juliette de Shaskespeare et du conte «Un gentil petit diable» de Gripari et joué par la compagnie «Une poignée d'images» de Belfort. Une histoire touchante, drôle et poétique d'un amour qui aurait pourtant dû être impossible entre un ange et un diable. Une fois le rideau du castelet tombé, petits et grands se sont retrouvés pour partager le goûter «fait maison» par les élus de la commission municipale en charge de la manifestation.

Concert de Nouvel An

Le traditionnel concert du Nouvel An donné à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire à la population, a attiré la foule des grands jours à la salle polyvalente où l'orchestre de l'Harmonie de Montigny-lès-Metz et le chœur mixte de l'EMARI (École de Musique Agréée à Rayonnement Intercommunal) ont offert une prestation de qualité.

Sous la direction musicale de Nathalie Lallemand et la direction de chœur d'Agnès Hoeffler, les 55 musiciens et les 75 choristes, dont la soliste soprano Emmanuelle Sotty et le soliste ténor Pascal Bertrand ont été applaudis à l'unisson par un auditoire enchanté.

Musiciens et spectateurs ont pu ensuite partager leurs impressions autour du verre de l'amitié.



a parole aux associations.

Association des Parents d'Elèves

Loto-galette



Cette année le loto des enfants s'est déroulé au cours d'un goûter-galette le dimanche 8 janvier.

Malgré la proximité des fêtes, les enfants de Plappeville ont répondu nombreux à l'invitation. C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que cette 2ème édition du loto a récompensé plusieurs enfants.

Le gros lot : un ipod nano, offert par la société «Moselle Télécom», a été gagné par Eléa.



Gagnants du loto

Nouvelle balade : «la balade vigneronne»



Après avoir découvert les secrets des sorcières et des eaux de Plappeville, cette année l'APE vous invite à faire un petit tour par les vignes du village. Saviez-vous que Plappeville est un ancien village vigneron, qu'il y existe une confrérie de vignerons, que l'on y produit du vin et qu'il y a même un salon du vin : «Plappevignes» ? Comme d'habitude, un concours sera lancé auprès des enfants, cette année un dessin... plus de précisions au retour des vacances de Pâques.

Rendez-vous vendredi 22 juin à 17 h place Viansson pour le départ de la balade, organisée en association avec les «Amis du Vieux Plappeville» et «l'Ordre des Vignerons».

Carnaval



Le carnaval, annoncé par Samuel, l'homme préhistorique, a eu lieu le dimanche 11 mars avec, cette année encore, la présence des Guignolos qui nous ont enchantés avec leur spectacle «Quel cirque ce jardin!».

Les enfants se sont régalés avec les gaufres et les crêpes confectionnées pour l'occasion.

Souvenir Français

Assemblée générale

Les membres du Souvenir Français de la section de Plappeville se sont réunis en assemblée générale sous la présidence de Jean-Jacques Kubler, en présence de Jean-Charles Barrois nouveau délégué départemental et de Daniel Defaux maire de la localité.

Le président a fait approuver le bilan des activités et le rapport financier.

Comme les années précédentes, l'appel à cotisations des membres sympathisants, se fera par lettre circulaire.



La sortie éducative annuelle des élèves de CM2 de l'école «les Venelles» est maintenue. Une sortie est programmée le jeudi 3 mai à Kirwiller pour les membres adultes, avec la participation de leurs camarades de l'UNC.

En dernier lieu, les membres renouvelables, ainsi que ceux du bureau, ont été reconduits dans leur fonction, à l'exception de Guy Wacquant porte-drapeau, qui quitte la région.

Un vin d'honneur a clos cette sympathique manifestation.

FC Lorry-Plappeville



Toutes les équipes du club ont repris le chemin des stades depuis le 3 mars pour attaquer la deuxième partie de championnat.

2 équipes de débutants participent au critérium de printemps.

1 équipe de U 11 est engagée en championnat de printemps. On espère les mêmes résultats qu'au championnat d'automne, car celle-ci a remporté presque tous les matchs. Chez les U 13, il faut noter le très bon parcours de cette équipe qui termine 1ère de son groupe et accède au niveau excellence.

Les U15 ont terminé 2^{ème} de leur groupe en promotion B. On espère une deuxième partie de saison aussi bonne.

Chez les seniors, ce sont deux équipes qui ont été engagées en championnat. On souhaite que les résultats de l'équipe 1, 1ère de son groupe, soient aussi bons en 2ème partie du championnat. Cela lui permettrait d'accéder au groupe supérieur.

Pour l'équipe 2, composée essentiellement de joueurs venant se faire plaisir et de vétérans, même si les résultats ne sont pas au rendezvous, cette équipe se distingue par son fairplay.

Le club, composé cette saison de 130 licenciés, accepte toujours des joueurs à partir de l'âge de 6 ans.

Contact : Claude KUHL Président : 06 16 15 59 69

Foyer des Anciens

Reprise avec la galette des rois



Après la trêve des fêtes de fin d'année, nous nous sommes retrouvés le mercredi 4 janvier. Après avoir échangé les vœux, tous les adeptes de scrabble, de belote, de tarot et autres jeux, ont eu grand plaisir à se remettre autour d'une table pour disputer des parties acharnées.

Au goûter, nous avons partagé en toute convivialité la traditionnelle galette des rois, et cette année, ce sont quatre dames, qui, en ayant trouvé la fameuse fève, sont devenues reines d'un jour.

Couscous royal



Le dimanche 5 février, nous étions 54 réunis à la salle polyvalente autour d'un couscous royal préparé par Jean-Joël Pierson. Après un apéritif pétillant accompagné de petits feuilletés, un buffet à volonté régalait les papilles des convives qui, pour faire digérer ce copieux plat, prenaient possession de la piste de danse pour évoluer sur les airs d'accordéon de Bernard Roussin. Cette journée aussi gastronomique que sympathique, fut un moment fort convivial apprécié de tous.

A l'assaut des bandits manchots!

C'est ce que nous avons fait mercredi 29 février! Par une belle journée ensoleillée, nous étions 36 à prendre la route en covoiturage pour nous rendre au centre thermal d'Amnéville. C'est par un bon repas à la « Taverne du brasseur » que nous avons pris des forces pour venir à bout de ces machines à sous qui se sont montrées généreuses envers certaines d'entre nous!



Assemblée générale

En présence de Daniel Defaux, de Maryse Duval, Nicole Mager et Isabelle Stutzmann, nous avons tenu notre assemblée générale sous la présidence de Christiane Rubi. Après le mot de bienvenue de notre présidente, Marie-Ange Level, secrétaire, a présenté le rapport moral en rappelant les différentes manifestations et sorties que nous avons organisées au cours de l'année écoulée et des projets que nous souhaitons réaliser cette année. Puis, notre trésorière, Lucie Charpentier, a donné une lecture détaillée du bilan financier. Cette réunion de travail s'est terminée en toute convivialité autour d'un bon café accompagné de délicieuses tartelettes.



Union Nationale des Combattants

Assemblée générale



C'est devant une nombreuse assistance que s'est tenue l'assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants, section de Plappeville et environs, au Salon d'Honneur de la mairie.

Elle était présidée par Yves Lozinguez, en présence de Joseph Sauer représentant Charles L'Huillier, président départemental de l'U.N.C., de Jean Muller, président du secteur de Metz, et de Daniel Defaux, maire de Plappeville, également membre de la section.

Les rapports d'activités et financier ont été adoptés à l'unanimité, et quitus a été donné au trésorier.

Au niveau du comité, il faut signaler le départ de Jean-Claude Baumgarten, pour raisons personnelles, remplacé par Régis Lejealle. Par ailleurs, Guy Wacquant, porte-drapeau, s'en va prendre sa retraite dans le midi. Les autres membres sont reconduits.

Dans son intervention, qui concerne l'ensemble de la Moselle, Joseph Sauer fait état des effectifs, en augmentation pour les Opex, les veuves d'anciens combattants et les sympathisants. Au niveau des diverses revendications, il signale la demande d'attribution de la carte du combattant pour les militaires ayant séjourné 4 mois en Algérie jusqu'au 1^{er} juillet 1964 (les 4 mois peuvent ne pas être continus). Cette question devrait trouver sa solution cette année, en 2012.

Concernant les outrages au drapeau que nous avions constatés l'année dernière, il nous précise que les responsables ont été sanctionnés.

Enfin, il signale la démission du président national, Hugues Dalleau, pour raisons de santé, et son remplacement par Jean Kervisic, pour trois ans.

A l'issue de cette assemblée générale, le comité s'est réuni pour élire ses membres aux différents postes. Le bureau est ainsi constitué:

Président : Yves LOZINGUEZ

Vice-président : Jean-Marie GUILLEMIN

Secrétaire : Claude MILLERY Trésorier : Régis LEJEALLE



Au niveau des décorations :

Camille TILLY, qui a assuré pendant plus de dix ans la charge de président de la section, a été promu président d'honneur.

Guy WACQUANT, porte-drapeau, a reçu, des mains de Jean Muller, la médaille UNC «Bronze» **Yves LOZINGUEZ**, président de la section, a reçu également la médaille UNC « Bronze » des mains de Joseph Sauer.



Ordre des Vignerons

Fête de la St Vincent : un grand cru!



Depuis mi-octobre 2011, l'Ordre des Vignerons de Plappeville a préparé cette fête annuelle dédiée au patron des vignerons : Saint Vincent. Afin de donner l'ampleur souhaitée à cette manifestation, le grand Maître, Rémy Auer et ses compagnons ont analysé toutes les composantes de cette fête : budget, communication écrite et parlée (Le Républicain Lorrain, La Semaine et France Bleue Lorraine Nord notamment) décoration des rues du village et de la salle polyvalente etc... Tout ce qu'il est nécessaire d'appréhender afin d'offrir aux invités, une prestation de choix pour un coût raisonnable.

Ainsi, dès 9 heures, le 21 janvier dernier, diverses confréries belge, luxembourgeoise, tourangelle et lorraine ont été accueillies dans un premier temps à la salle polyvalente avant que, accompagnées de la fanfare Ste Cécile d'Augny, toutes rejoignent la mairie.

Le maire, le conseil municipal et d'autres élus départementaux et régionaux perpétuent la tradition au travers de cette réception empreinte de solennité qui rappelle aux invités les origines viticoles de Plappeville et l'importance que revêt pour certains de ses habitants cette journée festive. Le protocole, établi de longue date, comporte la remise par le maire de la statue de Saint Vincent aux représentants de l'Ordre des Vignerons avant que, en cortège, toutes et tous se rendent à l'église pour suivre la célébration de la grand'messe en l'honneur du saint patron des vignerons.

A l'issue de la messe, place au recueillement et à l'honneur rendu aux vignerons disparus et aux morts de la commune par le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

En cortège toujours, confréries et invités rejoignent, accompagnés par la fanfare, la salle polyvalente pour le second temps fort de la journée : la tenue du Chapitre annuel de la Confrérie où les dignitaires de l'Ordre des Vignerons accueillent les nouveaux membres. Les impétrants reçoivent leur diplôme, non sans avoir auparavant juré de promouvoir l'image de Plappeville et de son vin, toujours et en tout lieu. En ce jour du 22 janvier 2012, trois nouveaux vignerons ont été adoubés : Carole Renard, Jérôme Plaza, Frédéric Pauly qui ont satisfait aux critères requis par l'Ordre : présence à tous les travaux viticoles et vinicoles ainsi qu'à toutes les réunions du Conseil pendant 2 années avant la remise officielle de la blouse et de l'emblème portés lors de toutes les manifestations publiques locales et extérieures. Les vignerons de Plappeville sont ambassadeurs du village lorsque les confréries amies les invitent à leurs fêtes.



Troisième temps fort de la journée : le repas gastronomique et dansant – avec orchestre – où tous ont partagé dans la bonne humeur, ce joyeux après midi.

Nous avons pu mesurer cette année que les efforts réalisés et l'esprit dans lequel évolue l'Ordre des Vignerons portent leurs fruits. Les nombreux témoignages de satisfaction qui nous ont été adressés créeront, sans nul doute, l'émulation requise pour l'organisation de cette manifestation même s'il est à regretter le nombre relativement faible de Plappevillois présents lors de la Saint Vincent.

Les Amis du Vieux Plappeville

Soirée diaporama



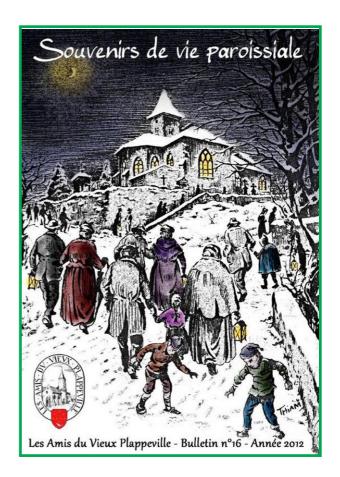
Invité par l'association « Les Amis du Vieux Plappeville », Jean-Louis Ligiardi, secondé par son épouse Gisèle, a entraîné une nombreuse assistance dans un voyage fabuleux

Pour mettre le public dans l'ambiance : balade dans le givre et la brume. Puis, pour le dépaysement, le voyage s'est poursuivi dans l'Île de Beauté en faisant un détour par la Grèce.

Autres temps forts: Jean-Louis a fait découvrir la région du lac du Der avec ses églises à pans de bois, si particulières, les passages couverts de Paris, l'histoire du vitrail et, pour finir, la poursuite d'un sanglier dans la région de Lodève.

Ce diaporama musical a fait passer des émotions intenses à une assistance émerveillée. La soirée s'est terminée dans la convivialité, autour du verre de l'amitié agrémenté de délices confectionnés par Alexandre, le pâtissier de l'association. Personne n'a regretté avoir bravé le grand froid! Elle sera suivie d'un exposé avec diaporama sur le thème « Plappeville sous la Révolution » par Yvette Illy et la présentation de l'exposition «Souvenirs de vie paroissiale».

Un pot amical clôturera cette soirée.



Assemblée générale, conférence et exposition

L'association «Les Amis du Vieux Plappeville» tiendra son assemblée générale le

30 mars 2012 à 20h15 au salon d'honneur de la mairie

Cette exposition sera ouverte tout le week-end (entrée libre). Elle permettra un retour dans le passé où, fêtes, cérémonies et coutumes, ponctuaient les jours de la vie communale et paroissiale. Des habits liturgiques (habits de Suisse, d'enfants de chœur...), bannières, objets cultuels, photos feront resurgir des images au parfum du passé.

Le samedi 31 mars à 17h, Gérard Michaux, historien, donnera une conférence «Les abbayes du pays messin» dont l'abbaye de Saint Symphorien à Plappeville.

Nous vous donnons rendez-vous pour un grand moment d'émotions.

associations a parole aux

Les Amis du Vieux Plappeville

Samedi 31 mars

De 10h à 12h et de 14h à 19h : exposition dans les locaux de la mairie (documents, photos souvenirs, objets illustrant la vie paroissiale au cours des siècles)

A 17h : conférence de Gérard Michaux, historien «Les abbayes du Pays Messin»

Spécialiste d'histoire religieuse de l'époque moderne et d'histoire de la Lorraine, Gérard Michaux enseigne à l'université de Metz depuis 1974. Il est vice-président du Conseil des études et de la vie universitaire depuis 2000.

Dimanche 1er avril

De 10h à 12h et de 14h à 18h : exposition dans les locaux de la mairie.

Ce week-end est l'occasion pour l'association «Les Amis du Vieux Plappeville de vous informer des travaux, de ses recherches, mais également de ses projets pour l'avenir. N'hésitez pas à nous rencontrer.

Bon de soutien



Je soussigné(e)

Adresse:

N° téléphone:

Avec ce bon de soutien, je verse 3 € afin de participer au tirage au sort de l'aquarelle offerte aux «Amis du Vieux Plappeville» par Alicia Hanrion.

Il se fera le 24 juin 2012.

Bulletin à retourner à la mairie de Plappeville avant le 22 juin 2012. Les photocopies de ce bulletin sont acceptées.

Conférence de l'ALEC vendredi 4 mai 19 H 30 «La rénovation performante du bâtiment ancien»

Vous souhaitez rénover votre logement, mais vous ne savez pas par où commencer : nouvelle chaudière, isolation du grenier, remplacement des fenêtres...?

Pour connaître les bonnes réponses, venez assister à la conférence organisée au salon d'honneur de la mairie avec la participation de l'ALEC du Pays Messin. Ses conseillers du service INFO-ENERGIE vous informeront sur la démarche à suivre pour les possibles

travaux, sur le choix des artisans. Les financements envisageables seront également à l'ordre du jour.

Si le thème vous intéresse, inscrivez vous en mairie en précisant vos nom et numéro de téléphone, la conférence pouvant être annulée en cas de faible participation.

> 03 87 30 40 75 ou par courriel plappevillenet@wanadoo.fr

Trail du St Quentin

Un an de plus! Un jour de plus! Une épreuve de plus!

Le Trail du Saint Quentin revient. Et vous ? Serez-vous au pied du Mont les 9 et 10 juin ? La formule a changé. A Plappeville, on aime innover. Au programme : deux jours, trois courses, une marche et deux courses enfants. Il y en aura pour tout le monde. Insolite : les curieux pourront s'essayer à quelques foulées de nuit « le challenge Clair'Obscur » le samedi soir. Lampes frontales allumées, les coureurs vont illuminer les sentiers. Une fois les 8 km avalés, les lucioles affamées pourront déguster un plat de féculents à la Trail PARTY qui se prolongera jusqu'à tard dans la nuit. Mais attention, pas de folies, car le dimanche matin, leur réveil va sonner... tôt : 9h30, départ du 30 km; 10h du 15 km. Comment ça? Vous n'êtes pas encore inscrit? C'est parti... Un clic et c'est fini.

Rendez-vous sur le site Entre Tilles...



Catherine Christmann a poussé la porte du Trail du Saint-Quentin, l'an dernier pour la première fois. Cette mère de famille plappevilloise est venue « par hasard » marcher avec des copines. « Depuis je me suis inscrite au cours de marche nordique au club d'A2M (Athlétisme Metz Métropole). Laurent Pojer, l'entraîneur nous a convaincues. Tous les vendredis matins, je sors les bâtons. Et Catherine les ressortira le 10 juin à l'occasion du trail. « Il ne faut pas croire, les bâtons servent beaucoup, on gagne un kilomètre par heure quand on marche avec. » La maman a attrapé le virus sportif grâce à sa fille Julia. A 12 ans, la demoiselle pratique le triathlon et a hâte de s'inscrire à la deuxième édition de la course pour enfants.

Nino toujours présent



A 63 ans, il n'en a pas manqué un seul. Il était toujours là : dans le public ou dans les bois... Nino Baroni se souvient de la première édition du Trail du Saint-Quentin comme si c'était hier. «C'était en 2005. A l'époque, il n'y avait qu'une seule course. Aujourd'hui, on a l'embarras du choix. Je suis abonné aux 15 km depuis deux ans. C'est bien, je prends de l'âge et la course perd des kilomètres, ça m'arrange, s'amuse le retraité plappevillois. Cette année, je vais sûrement me laisser tenter par la Clair'Obscur. Ce n'est pas tous les soirs que je vais me promener dans le Saint-Quentin...».

Les Kaysen en famille



Dans la famille Kaysen, je voudrais le père : Yann, la mère : Johanna, le fils : Igor, neuf ans et la fille Zoé, douze ans. Ils seront là le 10 juin prochain,

Trail du St Quentin

lors du Trail du Saint Quentin. Le Mont, c'est leur seconde maison. La famille habite Plappeville depuis douze ans et n'a jamais raté la marche annuelle ou le trail. «On vit dans un écrin de verdure, c'est une chance, s'enthousiasme Yann. C'est très agréable et dépaysant de courir dans les bois. Je suis adepte du col de Lessy. J'ai quelques parcours favoris. Mais attention, pour courir dans le Mont Saint Quentin, un bon sens de l'orientation est une obligation».

Des pâtes, des pâtes, oui mais des Trail PARTY

Vous aurez faim le samedi 9 juin au soir ? Venez déguster un plat de pâtes à la salle polyvalente de Plappeville. Coureurs, amis, familles, traileurs nocturnes ou diurnes, tout le monde peut venir faire la Fiesta. On vous attend !

Inscriptions jusqu'au 4 juin 2012 en ligne ou par courrier à :

www.courirametzmetropole.org
Céline Maurice - Trail PARTY
22 impasse sur le Quarré, 57245 JURY

Les cinq épreuves et la TRAIL PARTY

Épreuve	Distance	Heure de départ	Tarifs
Clair obscur	8 km samedi	Samedi 22h	20 € * (8 km + 15 km)
(uniquement combiné avec le	+	Dimanche 10h ou 9h30	25 € * (8 km + 30 km)
trail ou la course nature)	15 km ou 30 km dimanche		(*dont 1 € reversé à Metz Diabète) PASTA offerte pour les coureurs
TRAIL (seul sans la nocturne)	30 km 1000 d + (d+ : dénivelé positif)	Dimanche 9h30	15 € * (*dont 1 € reversé à Metz Diabète)
Course Nature (seule sans la nocturne)	15 km 400 d +	Dimanche 10h	10 € * (*dont 1 € reversé à Metz Diabète)
Courses Enfants		Dimanche	
nés de 1997 à 2002 nés de 2003 à 2005	2 km 1 km	10h15 10h15	gratuit
Marche populaire, marche nordique	6 km	Dimanche 10h30	2 € reversés à Metz diabète
La TRAIL PARTY	Avant, pendant, après la nocturne et toute la nuit si vous le souhaitez	Samedi 20h	20 €

Projet Mettis... suite



Un certain nombre de Plappevillois s'interrogent sur la future desserte de notre commune dans le cadre de la restructuration du réseau Mettis. Conformément à ce qui avait été annoncé, la société Kéolis, nouveau délégataire de service, a entrepris sa «tournée» des communes, en particulier de celles qui avaient émis de sérieuses réserves, voire de nouvelles demandes suite au 1er projet de restructuration proposé.

Ainsi, une réunion a eu lieu à Plappeville entre les élus, les représentants de la société Kéolis, les représentants de la société TAMM (Transport de l'Agglomération de Metz Métropole, anciennement TCRM) et les représentants des services de Metz Métropole.

Comme proposé dans le projet, la ligne 27 sera remplacée par la ligne 11 qui desservira les lotissements, le village et rejoindra la place de la République via le collège de Ban St Martin et le boulevard St Symphorien. La ligne 9 sera remplacée par la ligne 2 qui empruntera l'itinéraire de la ligne 29 actuelle avec terminus à Félix Maréchal et non aux Prés St Jacques. Pour ces 2 lignes, la fréquence serait de 20 à 30 minutes.

Pour tenir compte de nos observations, la société Kéolis propose une ligne supplémentaire qui desservirait les lotissements et le village et rejoindrait le terminus à l'île du Saulcy via la rue Jean Bauchez, la route de Lorry et le Fort Moselle à une fréquence moindre que les deux autres lignes. Cette proposition, avant d'être effective, devra recevoir l'aval de Metz Métropole. Une réunion publique d'information rassemblant tous les intervenants est prévue au courant du 2ème trimestre 2012.

Médiation

Vous avez un différend avec un voisin, un proche, quelqu'un de votre famille. Votre enfant est confronté à des difficultés relationnelles avec ses pairs, en lien ou non avec l'établissement scolaire qu'il fréquente (insultes, menaces, bagarre, etc.). Pour toutes ces raisons, vous pouvez prendre contact directement avec le

Service de Médiation de l'Agglomération Messine au 03.87.50.42.90

(laisser un message sur le répondeur, le cas échéant) ou indirectement au secrétariat de la mairie qui fera le lien en vous communiquant un formulaire de demande de médiation à retourner à l'Association Messine de Médiation Sociale.



Le Service de Médiation de l'Agglomération Messine est indépendant des pouvoirs politique, administratif et judiciaire. Il a pour vocation de permettre à des habitants ayant un différend avec un ou plusieurs autres, de faire appel à un tiers neutre, appelé médiateur, qui, à travers l'organisation d'échanges et de discussions, les aide à trouver par eux-mêmes, une solution acceptable à celui-ci.

Créé en 1993 pour n'intervenir que dans les communes de Metz, Montigny-Lès-Metz et Woippy, ce service étend depuis peu son action aux autres communes de Metz Métropole.



Participation des CM1 et CM2 à la 7^{ème} journée mondiale de la protection des enfants sur Internet.

Cette animation a permis aux élèves de prendre connaissance des dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux, des jeux en ligne, du partage des données personnelles et du téléchargement illégal. Des conseils leur ont été donnés sur une utilisation raisonnée et sans danger d'Internet.

A l'issue de la séance, chaque élève a reçu son diplôme du parfait petit internaute ainsi qu'un autographe signé par deux joueurs du club de rugby Racing-Metro 92, dont la société Trend Micro, qui a proposé cette séance d'information, est partenaire.

Le soir, une séance similaire était proposée à tous les parents d'élèves de l'école.



21ème Marche Populaire Internationale du ST QUENTIN à PLAPPEVILLE

Dimanche 29 avril 2012

L'Association Plappeville Loisirs organise, sous l'égide de la FFSP (Fédération Française des Sports Populaires), sa 21^{ème} marche : «Découverte du Mont ST QUENTIN».

2 parcours de 10 et 20 km vous seront proposés.

Des collations seront mises à disposition aux points de contrôle.

A la salle polyvalente, vous aurez la possibilité de vous restaurer tout au long de la journée, (même si vous ne souhaitez pas marcher), dans une ambiance chaleureuse et musicale.

Nous espérons vous croiser en nombre au détour de l'un de nos chemins balisés afin que cette journée soit une réussite, ce qui comblerait tous les bénévoles qui sont déjà mobilisés pour l'organisation.

ALORS PENSEZ A RESERVER DES A PRESENT VOTRE DIMANCHE 29 AVRIL POUR LE PASSER EN NOTRE COMPAGNIE. A BIENTÔT

Parkinson : création du comité départemental de la Moselle



Jacques Fleurentin, pharmacien et président de la société française d'ethnopharmacologie, a conclu en parlant de phytothérapie. Sans vouloir donner de faux espoirs, il entrevoit quelques pistes intéressantes pour accompagner le traitement des malades, en leur apportant un certain confort.

A l'issue de cette réunion, Catherine Obriot a remercié l'ensemble des intervenants et les personnes présentes et leur a donné rendezvous le 18 avril prochain, date à laquelle le comité de Moselle organisera sa journée mondiale Parkinson.

Forte de ses 10 000 adhérents et sympathisants, l'association France Parkinson se bat depuis plus de 25 ans aux côtés des malades et de leurs familles, et compte désormais son $67^{\text{ème}}$ comité départemental avec le tout récent comité de Moselle, fondé le 14 octobre 2011. C'est ainsi que près de 130 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente de Plappeville pour assister à la présentation de «France Parkinson Moselle», suivie d'une réunion d'information sur le thème « mieux vivre avec la maladie de Parkinson».

Au cours de cette soirée, Catherine Obriot, déléguée départementale de la Moselle, a insisté avant tout sur le but de l'association : «apporter un soutien, informer sur la maladie, les traitements, les aides, mobiliser les pouvoirs publics».

Fabien Albouy a présenté en quelques mots l'association France Parkinson, association sans but lucratif, et reconnue d'utilité publique par le décret du 17 juin 1988, qui compte environ 10 000 adhérents répartis sur 66 départements. Le professeur Christine Tranchant, responsable du service de neurologie des hôpitaux universitaires de Strasbourg, a ensuite pris la parole. Son exposé sur la description de la maladie, son évolution, les facteurs à risque, ainsi que les traitements susceptibles de mieux la contrôler, a retenu l'attention soutenue de tout l'auditoire.

Puis, ont eu lieu les interventions de Gabrielle Goetz à la tête de la direction de la politique de l'autonomie au Conseil général de Moselle et Chantal Kirsch, déléguée territoriale de l'Agence Régionale de Santé (ARS).



Renseignements au 03 72 13 66 59 franceparkinson57@gmail.com



MULLER ASSAINISSEMENT 5, impasse du Maréchal Oudinot BP 90067

57362 AMNEVILLE CEDEX Tél.: 03 87 72 38 48

Fax: 03 87 72 38 50 F-mail:

mulleral@mullerassainissement.fr

ASSAINISSEMENT – VOIRIE – RESEAUX – GENIE CIVIL TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES

Cérémonie des Vœux



Avant de se rendre en cortège à l'église pour assister à la messe de St Vincent, les différentes confréries ont fait une halte à la mairie où le maire et les conseillers municipaux les ont accueillies. Café, brioche et vin blanc de Plappeville leur ont permis de se restaurer dans une ambiance particulièrement sympathique.

Cette année, c'est à Dominique Gry, maire adjoint, que revenait l'organisation de la cérémonie des vœux à laquelle sont invités les présidents d'associations, le personnel, les enseignants, les entreprises et les différents services avec lesquels la commune travaille tout au long de l'année.

Après avoir retracé le bilan des 12 derniers mois et fait part des projets pour les années à venir, Dominique Gry a présenté ses vœux au maire au nom du conseil municipal. M. Voegtlin, secrétaire général, s'est exprimé, quant à lui, au nom du personnel communal.

En répondant à l'un et à l'autre, le maire n'a pas manqué de remercier chacun pour sa contribution à la bonne marche de la commune. Il a également rappelé la nécessité absolue d'augmenter et de renouveler la population dont, d'une part les chiffres sont à la baisse et, d'autre part, le vieillissement est confirmé par les statistiques de l'I.N.S.E.E.



Visite du Sous-préfet



Accueil des vignerons au Salon d'Honneur



M. François Valembois, sous-préfet nouvellement nommé pour l'arrondissement de Metz-Campagne s'est fixé pour objectif de rendre visite aux 142 communes de son territoire. C'est le 17 février dernier que les élus l'ont accueilli en mairie. Un petit diaporama lui a permis de découvrir notre village. Les élus n'ont pas manqué de le questionner tant sur l'intercommunalité que sur les aides financières de l'État aux communes. Avant de repartir, M. Valembois a eu le plaisir à goûter le vin de Plappeville!

Le printemps étant de retour, chacun va avoir à cœur de reprendre les travaux de jardinage, d'entretien des pelouses et de bricolage. Afin de préserver les rapports de bons voisinages, il est indispensable de respecter quelques règles que nous rappelons chaque année à cette époque.

Réglementation relative aux feux de jardin

Le Maire de la Commune de Plappeville, Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2212-2,

Vu le Code pénal, et notamment son article R610-5.

Vu le règlement sanitaire départemental, Considérant qu'il y a lieu de règlementer la pratique des feux de jardin, dans un souci de sécurité et de salubrité publique;

Considérant que les émissions de fumée répétées sont, par leur importance et leur durée, de nature à porter atteinte à la salubrité publique, Considérant qu'il est nécessaire que leur surveillance soit totale tant que leur extinction n'est pas complète pour assurer la sécurité de tous.

Arrête



Article 1: Dans les zones d'habitation l'allumage de feux de jardin est interdit du lundi au samedi inclus de 12 heures à 24 heures du 1^{er} juin au 15 septembre.

<u>Article 2</u>: Le brûlage est interdit les dimanches et jours fériés, toute la journée.

Article 3: Il est interdit de brûler les résidus de tonte, les feuilles, les branches de résineux (thuyas, cyprès...)les déchets verts non secs ainsi que tout autre produit dont le brûlage provoque des fumées épaisses et nauséabondes.

<u>Article 4</u> : Il est également interdit de brûler des matériaux, déchets et déchets verts provenant d'une activité professionnelle.

<u>Article 5</u>: Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Soyons «propres»

Nous vous rappelons que les sacs de déchets doivent être sortis la veille du ramassage après 20 H ou le matin même si c'est possible.

Pour la collecte des jours fériés, un calendrier vous a été remis en début d'année où figurent les autres jours de ramassage. Si vous n'en disposez plus, renseignez-vous en mairie mais ne laissez pas vos déchets sur les trottoirs...

Lutte contre le bruit



Un arrêté municipal, complément de la circulaire ministérielle du 07 juin 1989, **interdit les dimanches et jours fériés**, l'utilisation des engins équipés de moteurs bruyants tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, bétonnières, etc... Pensez à votre voisin pour qui le dimanche est le jour de repos et de quiétude.

Chiens

Vous êtes propriétaires de chiens. Vous devez régulièrement les sortir afin qu'ils puissent satisfaire leurs besoins naturels et c'est compréhensible mais s'il vous plait, faîtes en sorte que nos ruelles, nos trottoirs, nos lieux publics restent propres.

Des sacs spéciaux sont à votre disposition en mairie gratuitement.



Divers???

N'hésitez pas à signaler toute anomalie que vous pourriez constater près de chez vous : ampoule de l'éclairage public cassée, panneau abîmé, etc... La réparation n'en sera que plus rapide.

Naissances

03 janvier 15 février 15 février Alexis LECLERCQ Nina MAUCHARD Sarah DARAIO



Mariages

25 février



Michaël GROSSE et Laure RAFFAELLI

Décès

05 janvier 06 janvier 22 janvier 06 mars Claude THOMAS Franca TOURNEL Margot SCHWARZ Christian BILDÉ



Calendrier des manifestations

Dates	Manifestations	Organisateurs	Lieux
Avril 01 18 22 29	Marche "La Quentinoise" Conférence-débat Thé dansant Marche populaire	Club Vosgien France Parkinson Moselle Compagnons de la Tarte flambée Association Plappeville Loisirs	Salle polyvalente Salle polyvalente Salle polyvalente Salle polyvalente
Mai 4 12/13	Conférence ALEC Marché de Potiers	Municipalité Municipalité	Salon d'Honneur Parking mairie et alentours
Juin 9 23-24	Trail Fête au village	A 2M (Athlétisme Metz-Métropole) Inter-associations et Municipalité	Salle polyvalente Salle polyvalente et parc du Breuil

Le présent numéro de «Vivre avec son Village» a été tiré à 1 020 exemplaires Coordinateur : J-M KLAINE Comité de rédaction : D. DEFAUX J-M KLAINE - C. ROYER - I. STUTZMANN J. GAIRE - M. BERTONA ont également contribué : D. GRY M. DUVAL - A. FABISCH - C. ROYER P. BLANDIN - N. MAGER - M. BERTONA

Les associations et les écoles Composition et mise en page :

J. ROYER

M. BERTONA Imprimerie : REPROGRAPHIC

Fermeture de la mairie

Fête de Pâques

Fermeture vendredi 6 avril Samedi 7 avril : permanence supprimée

Fête du 1er mai

Fermeture lundi 30 avril



Marché



de 10h à 19h

Entrée gratuite